

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE PEYRESTORTES**DCM n°69/2024**

Séance Ordinaire du 12 décembre 2024

Nombre de membres

En exercice : 15

Présents : 10

Votants : 14

L'an deux mille vingt-quatre, le douze décembre à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Alain DARIO, Maire de PEYRESTORTES.

Secrétaire de séance : BROSSEAU Sylvie

Présents : DARIO Alain, BROSSEAU Sylvie, BRUNET François, DURAND Christophe, FONT Marie, HAMMOUDA Jeannine, PLA Michelle, POMPA Jean-Antoine, ROUSSEAU Charline, SAGUY Françoise.

Absents excusés : CRUANAS Pauline, GHIRELLO Jean-Louis, JAMMES Francis, SCHMITT Henri, STEPPE Virginie

Procuration : : GHIRELLO Jean-Louis à HAMMOUDA Jeannine, JAMMES Francis à SAGUY Françoise, SCHMITT Henri à POMPA Jean-Antoine, STEPPE Virginie à PLA Michelle.

Date de la convocation :

06/12/2024

OBJET : DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS 2020 AUPRES DE PERPIGNAN MEDITERRANEE METROPOLE COMMUNAUTE URBAINE

Classement issu de la nomenclature « ACTES »
7.8 fonds de concours

Monsieur le Maire propose à l'Assemblée de solliciter une aide financière au titre des fonds de concours 2020 auprès de Perpignan Méditerranée Métropole Communauté Urbaine d'un montant de 5 027.75 euros pour les opérations suivantes :

Peinture de la mairie.

Le plan de financement suivant est proposé :

Opération	Montant des Travaux H.T.	Autofinancement H.T.	Fonds de concours sollicité
Peinture de la mairie	4 884.00 €	2 442.00 €	2 442.00 €

Tableau blanc interactif.

Le plan de financement suivant est proposé :

Opération	Montant des Travaux H.T.	Autofinancement H.T.	Fonds de concours sollicité
Tableau blanc interactif	3 726.90 €	1 863.45 €	1 863.45 €

Licences Microsoft pour le groupe scolaire.

Le plan de financement suivant est proposé :

Opération	Montant des Travaux H.T.	Autofinancement H.T.	Fonds de concours sollicité
Licences Microsoft	1 446.00 €	722.30 €	722.30 €

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

DECIDE à l'unanimité de solliciter une aide financière auprès de Perpignan Méditerranée Métropole Communauté Urbaine au titre des fonds de concours 2020 ;

APPROUVE le plan de financement détaillé ci-dessus ;
AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à cette affaire ;
DIT que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet, publiée et affichée conformément aux règles en vigueur.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus, et ont, les membres présents, signé au registre.

La secrétaire de séance



Le Maire,

Alain DARIO

